



Sommaire

- Mot du Maire ----- p 2
- Informations communales ----- p 2-3
- Bilan mi-mandat ----- P 4-11
- Reprise concessions----- P 12
- Le CCAS - Les Commissions- P 13-14
- Les Associations ----- p 15
- À vos agendas ! ----- p 16



Zoom sur...



Zoom sur...

**Aménagement
de la Place de
la Mairie**

**Bilan
mi-mandat**

Le Mot du Maire

L'été, fort agréable, a permis à chacun d'entre vous de profiter de cette période pour vous ressourcer et partager des moments conviviaux en famille ou entre amis. **Notre Territoire regorgeant d'activités outdoor ou culturelles sont un réel atout.**

Pour la Municipalité et principalement le service technique, c'est une période propice à **l'entretien de notre Commune et à la préparation de la rentrée scolaire**. Je me plais toujours à rappeler que la Commune représente une superficie de presque 10 Km² et qu'il y a de quoi faire !

Le fleurissement de la Commune se déploie aujourd'hui de manière raisonnée. La sécheresse et le manque d'eau doivent en effet être pris en compte. Mais le **résultat est magnifique**.

Le dispositif Argent de Poche a accueilli **11 jeunes au début des vacances scolaire durant 15 jours**. Les missions diverses leur ont permis de découvrir le "monde du travail" et surtout le fonctionnement d'une collectivité avec ses compétences. Cette **jeunesse remarquable s'est vue féliciter** de leur service et engagement sur ce dispositif.

Je tiens à vous informer du **lancement des travaux d'aménagement de la Place de la Mairie**. Les différentes entreprises interviennent sur les parties réseaux enterrés avant de laisser place aux travaux de surface. Ce projet, essentiel pour notre Commune, vise à redynamiser cet espace central en le rendant plus agréable et fonctionnel. Nous faisons en sorte de limiter les perturbations liées à ce chantier, tout en assurant la sécurité de chacun. La circulation piétonne et routière sera réorganisée pendant la durée des travaux, et **nous vous demandons de faire preuve de vigilance, en particulier aux abords de l'école**.

Le Forum des Associations se profile et vous donne rendez-vous le **7 septembre**. Cet évènement incontournable de la Vie Associative vous permettra de faire connaître les **nombreuses activités proposées** sur la Commune et d'échanger directement avec les personnes intéressées.

Je vous souhaite à toutes et à tous de profiter encore de belles journées ensoleillées et une rentrée réussie pour vos enfants.



Le Cadre de Vie

Angélique ROSSI

Rentrée scolaire 2024

La rentrée scolaire approche, et ce sont **127 enfants** qui vont rejoindre les bancs de d'école. Voici les effectifs pour cette nouvelle année scolaire :

Maternelle : **46 élèves**

Mme Margot, P/M section	24 élèves
Mme Robert, M/G section	22 élèves

Élémentaire : **81 élèves**

Mme Gathrot, CP/CE1	20 élèves
Mme Coquery, CE1/CE2	20 élèves
Mme Guffroy-Amara, CE2/CM1	21 élèves
M. Paris, CM1/CM2	20 élèves

La Municipalité souhaite également une très bonne rentrée aux ATSEM et aux AESH qui complètent l'équipe pédagogique.

Pour rappel, la Commune bénéficie d'un service de restauration scolaire joignable à l'adresse suivante: cantinelamotte@gmail.com. Les dossiers d'inscription sont à récupérer à l'accueil de la Mairie.

De plus, un service d'accueil périscolaire, géré par le Foyer Pour Tous, est disponible les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h15 à 8h30 et de 16h15 à 18h30. Les inscriptions se feront directement auprès des animatrices ou du Directeur. Le mercredi, le Foyer Pour Tous propose un accueil de loisirs à la journée, ainsi que pendant les vacances scolaires, le prochain pendant les vacances d'automne.



Bibliothèque municipale
La ruche aux livres

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00

Judi : 15 h 00 - 18 h 00

Vendredi : 14 h 00 - 16 h 00

Samedi : 10 h 00 - 12 h 00



Bus France Services

Au plus proche des usagers pour faciliter l'accès des toutes et tous aux services publics et aux droits sociaux.

Permanence Place de la Mairie les troisièmes mardis de 14h à 17h.

Et le cinquième mardi d'octobre.

Gestion des déchets / Communauté de Communes

Le tri encore simplifié : pour trier plus et trier mieux !

Grâce au nouveau Centre de Tri des Déchets, en service depuis début 2024, les Emballages Ménagers Recyclables et papiers peuvent être collectés dans un seul conteneur (molok de tri ou colonne de tri).

Plus de question à se poser sur la différence entre emballage et papier, vous pouvez les mettre de manière indifférente dans le conteneur jaune ou le conteneur bleu.

Dans un premier temps, les deux conteneurs (jaunes et bleus) resteront au sein des ilots de tri. Cela permettra au service « Déchet » d'évaluer les remplissages et de définir, si à termes, un ou deux conteneurs sont nécessaires.

Ne vous embêtez donc plus à séparer vos emballages de vos papiers, les deux peuvent aller dans le même conteneur jaune ou bleu. L'un des deux conteneurs est plein ? Remplissez son voisin !



Du nouveau pour notre Commune

Travaux d'Aménagement de La Place de La Mairie

Aujourd'hui marque le début des travaux d'aménagement de notre **Place du village**, un projet essentiel pour améliorer notre cadre de vie. Cette place, lieu de rencontre et d'échanges, sera bientôt plus qualitative, plus accessible, et mieux adaptée à tous les usagers, tout en respectant l'identité de notre village.

Les travaux débutent par **l'enfouissement des réseaux** d'eau et d'assainissement ainsi que celui du réseau de chaleur. Les tracés impactent directement les entrées de l'école élémentaire et maternelle. La rentrée scolaire risque d'être perturbée par ces derniers. Ensuite le cœur de la Place sera le centre des travaux et pour finir la voie de retournement et la contre-allée du collège.

La sécurité de tous est notre priorité.

Des itinéraires piétons provisoires seront mis en place, et si besoin des agents assureront la sécurité des enfants aux abords de l'école, notamment aux heures de pointe. J'encourage vivement les parents à être vigilants et à sensibiliser leurs enfants aux consignes de sécurité.

Les travaux dureront 8 mois, avec un suivi régulier pour minimiser les perturbations. Les entreprises retenues doivent mettre en place tous les dispositifs de sécurité nécessaires.

Je vous remercie pour votre patience et votre coopération.

Ensemble, nous transformons cette Place en un lieu plus agréable pour Tous.



Continuons, dans un nouvel élan !

Bilan et Perspectives Mi-Mandat (+ 1 an)



Les projets phares:

Une circulation sécurisée pour tous

La salle socio-culturelle, nouveau levier de dynamisme du village

La Place de la Mairie, véritable cœur de village



Focus du programme

#ENVIRONNEMENT

- ▶ Poursuivre la réfection du réseau d'eau potable **Fait**
- ▶ Poursuivre la réfection des réseaux humides avec mise en séparatif des eaux pluviales et usées **Fait**
- ▶ Créer une chaufferie à bois pour les bâtiments autour de la Place de la Mairie **En cours**
- ▶ Continuer la réfection de l'éclairage public basse consommation **Fait**
- ▶ Favoriser dans la mesure du possible l'entretien des espaces verts sans pesticides **Fait**
- ▶ Valoriser l'opération Motte Propre **Fait**
- ▶ Favoriser le compostage local **En cours avec la CCM**
- ▶ Développer des potagers collectifs et collaboratifs **Fait**
- ▶ Réaliser des opérations ponctuelles de récupération et réparation collective d'objets **Non réalisé**
- ▶ Optimiser les zones de tri et améliorer la signalétique des bennes au point propre **Fait par la CCM**



- ◆ Réfection des réseaux humides avec mise en séparatif Tapa/Aveillans portée par le SIARV / Coût de l'opération : 660 120 € / Subvention 30%
 - ◆ Réfection de la voirie Aveillans/Tapa / Coût de l'opération : 270 785 € / Subvention 40%
 - ◆ Réfection du réseau d'eau potable Tapa/Barrière du 14 / Coût de l'opération : 368 488 € / Subvention 65%
 - ◆ Eclairage public + installation horloge astro / Coût de l'opération : 53 700 € / Subvention 35%
- 410 points lumineux équipés en Leds sur 427 + Mise en place de réduction nocturne contrôlée



Economie d'énergie
Gestion de l'eau
Sortie du fioul

L'inflation des coûts de l'énergie a renforcé la caractère indispensable des économies d'énergie, La Commune a élaboré son Plan de Sobriété. Plusieurs actions ont été portées pour améliorer et renforcer notre ressources en eau. La Commune porte la création d'une chaufferie Bois pour sortir intégralement du Fioul et du Gaz. Ces actions ont un enjeu environnemental primordial.

Réalisés hors programme

A venir



- ◆ Réfection de chemins agricoles / Coût de l'opération : 31 312 € / Subvention 40%
 - ◆ Reconquête agricole / Coût de l'opération : 10 000 € / Subvention 80%
 - ◆ Réfection de la Piste des Signaroux / Coût de l'opération : 79 780 € / Subvention 60%
 - ◆ Mise en valeur de l'Arboretum ; Remplacement de poteaux incendies ; 1 arbre 1 habitant...
 - ◆ Achat d'un nouveau Lindler équipé d'une étrave de déneigement / Coût de l'opération : 120 000 €.
- Etrave 17 500 € / Subvention 40%



- ◆ Création d'un réseau de chaleur bois / 70% de subventions possibles
- ◆ Rénovation réseau d'eau potable Chemin Vieux / Coût de l'opération : 136 700 € / Subvention 15%
- ◆ Renouvellement UV réservoirs du Mas et Roche Corbière Installation d'analyseur de turbidité et d'armoires de télégestion / Coût de l'opération : 44 200 € / Subvention 20%
- ◆ Poursuite de la mise en place des compteurs à télé relève / Coût de l'opération : 13 140 €



Focus du programme

#AMÉNAGEMENT

- ▶ Sécuriser la traversée du village **Programme RD529 en cours**
- ▶ Installer des ralentisseurs **Programme RD529 en cours**
- ▶ Changer et harmoniser la signalétique communale **Non réalisé**
- ▶ Repenser un aménagement de circulation piétonne sécurisée **Programme RD529 en cours**
- ▶ Poursuivre la rénovation et l'entretien de la voirie communale **Fait**
- ▶ Créer une aire d'accueil pour camping-cars **En cours**
- ▶ Créer du stationnement (Rue de l'Orme/virage de la Roche) **Fait**
- ▶ Installer du mobilier urbain (bancs, poubelles) **Partiellement réalisé**
- ▶ Réaménager la Place de la Mairie **En cours**
- ▶ Travailler à faciliter et à sécuriser les accès du cimetière de la Roche **Fait**
- ▶ Étudier la possibilité de la création de l'opération «Des couleurs pour le village» : mise en valeur des habitations (fleurissement, décorations lumineuses, rénovation façades / menuiseries : étude des coûts/aides de l'Etat et/ou négociation prix en groupement d'achat...) **Non réalisé**
- ▶ Étudier la faisabilité de la mise en place de vidéo surveillance sur les bâtiments publics **En cours**
- ▶ Poursuivre le fleurissement et les décorations de fin d'année **Fait**
- ▶ Mise en place du Plan Local d'Urbanisme **Fait**
- ▶ Rénovation thermique et phonique du restaurant scolaire **Fait**



◆Création d'une aire de stationnement à La Roche (10 places) / Coût de l'opération : 57 780 € / Subvention 40 %

◆Rénovation thermique et phonique du restaurant scolaire / Coût de l'opération : 56 000 € / Subvention 60%

◆Mise en place du Plan Local d'Urbanisme / Coût de l'opération : 74 750 € / Subvention 40 %



Fleurissement
Entretien des cimetières
Plan Local d'Urba.

Bien vivre dans sa Commune, c'est la trouver belle, agréable et sécurisée. Pour cela, La Municipalité accompagnée des Agents, de bénévoles intervient au quotidien pour son embellissement, l'entretien des espaces verts et la propreté des rues. La Municipalité déploie des projets qui favorisent le cadre de vie auquel les habitants ont droit.

Réalisés hors programme



◆ Mise en enrobé Aire de stationnement derrière école + chemin piétons / Coût de l'opération : 28 430 € / Subvention 50%

◆ Sonorisation + équipements Salle Socio / Coût de l'opération : 79 200 € / Subvention 45%

◆ Création d'un SAS au restaurant scolaire + réfection des toilettes / Coût de l'opération : 50 000 € / Subvention 60 %

◆ Rénovation de la cour des Maternelles + sol d'une classe / Coût de l'opération : 44 200 € / Subvention 60 %

A venir



◆ Sécurisation de la RD529/ Appel d'offre en cours / 50% de subventions possibles

◆ Création d'une aire de camping-car/ Coût de l'opération : 41 745 € / Subvention 30%

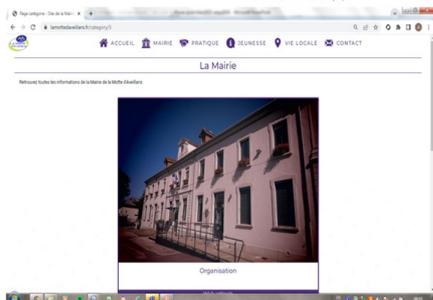
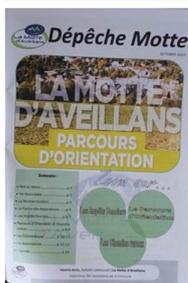
◆ Création d'une aire de stationnement secteur La Gare / Coût de l'opération : 105 635 € / Subvention 40%

◆ Réaménager La Place de La Mairie / Coût de l'opération : 498 000 € / Subvention 65%

Focus du programme

#PROXIMITÉ

- ▶ Mettre en ligne le site internet de la Commune **Fait**
- ▶ Maintenir la parution du Dépêche Motte **Fait**
- ▶ Installer un panneau d'affichage libre **En étude**
- ▶ Rester vigilant au maintien du service public **Fait**
- ▶ Accueillir les nouveaux arrivants **Fait**
- ▶ Créer des ateliers/conférences sur différents thèmes **Fait**
- ▶ Valoriser les activités locales : services, commerces, artisans, entreprises **Fait**



Service public accessible à TOUS

Le service public doit être à la portée de TOUS. Il apparait donc indispensable de pouvoir accéder aisément à tous les services de la Commune. La Municipalité œuvre à mettre en place des systèmes d'information diversifiés et déploie de nouveaux services de proximité.

Réalisés hors programme



- ◆ Rénovation d'une salle dédiée à la Petite Enfance / Coût de l'opération : 3 000 € / Travaux en Régie
- ◆ Itinérance Bus France Service / Financé par la Communauté de Communes

A venir



- ◆ Réhabilitation de La Gare / Coût de l'opération : 370 000 € / Subvention 40%



Focus du programme

#SOLIDARITÉ

- ▶ Maintenir les actions en place : Repas de l'âge d'or ou colis ; Aides exceptionnelles ; Aides à la restauration scolaire ; Aides aux vacances ; Accueil des nouveaux-nés et bons naissance ; Spectacle de fin d'année ; Aides aux associations caritatives **Fait**
- ▶ Créer un service d'enlèvement des encombrants **Fait à la demande**
- ▶ Mensualiser les factures d'eau **Complexité du Trésor Public**
- ▶ Proposer des actions intergénérationnelles **Fait**
- ▶ Étudier la faisabilité de la mise en place d'une offre de transport pour les personnes isolées pour se rendre au marché le mercredi **Offre proposée**
- ▶ Apporter notre soutien aux projets scolaires **Fait**
- ▶ Maintenir le Conseil Municipal des Enfants **Fait**



Liens sociaux

Participation citoyenne

Solidarité

Les liens sociaux, la solidarité et la participation citoyenne sont trois piliers interconnectés qui favorisent la cohésion sociale et la résilience. Ils permettent aux individus de se soutenir mutuellement et de s'impliquer activement dans la vie collective, contribuant ainsi à une société plus juste et inclusive. La Municipalité dote le CCAS d'un budget annuel de 20 000 €.

Réalisés hors programme

A venir



- ◆ Collecte solidaire en soutien au peuple Ukrainien
- ◆ Fête des anniversaires à tous les + 70 ans
- ◆ Positionnement des demandes de logements auprès des bailleurs sociaux



- ◆ Etude prospective de l'offre des ALSH en Matheysine / portée par la Communauté de Communes

Focus du programme

#JEUNESSE ET #SPORT

- ▶ Réaménager l'espace du Pontet (rénovation des tennis, création d'un circuit bosses pour vélos, bancs, point d'eau, toilettes...) **Etude en cours**
- ▶ Créer un mur Street' Art pour enrayer les graffitis **Non réalisé**
- ▶ Améliorer la sécurité des abords de l'école **Aménagements provisoires**
- ▶ Construire un abri à proximité de l'école et du collège **Fait**
- ▶ Pérenniser et valoriser les actions citoyennes **Fait**
- ▶ Organiser des concours (dessins, échecs...) ou des rencontres (sportives, jeux...)
- ▶ Favoriser la qualité et l'emploi local de l'alimentation du restaurant scolaire **Fait**



Le Sport pour Tous
Aide insertion professionnelle
Une jeunesse épanouie

L'action municipale en matière de jeunesse et de sport est essentielle pour le développement harmonieux des jeunes et le dynamisme de leur place dans la Commune. Elle vise à offrir aux jeunes des opportunités d'épanouissement personnel et à promouvoir une société active et citoyenne.

Réalisés hors programme

A venir



- ◆ Mise en place du dispositif Chantiers Jeunes
- ◆ Accueil des stagiaires des voies professionnelles
- ◆ Formation du personnel de l'école au harcèlement scolaire et gestion des conflits



- ◆ Réhabilitation des courts de tennis / Coût de l'opération : 91 100 € / Subvention 40%
- ◆ Création d'un terrain multi sport au Pontet / Coût de l'opération : chiffrage en cours / Subvention 40%

La Municipalité avait présenté une demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport dans le cadre d'un appel à projet du Gouvernement « 5000 terrains de sport d'ici 2024 ». Ce dernier n'a pas été retenu, malgré l'intervention de notre Députée et des Sénateurs qui ont soutenus notre dossier. Le budget alloué à ce projet d'ampleur de réhabilitation du Pontet doit être réétudié.

Focus du programme

#ASSOCIATIONS ET #CULTURE

- ▶ Pérenniser la Commission Vie Associative (calendrier des manifestations, aide logistique, soutien aux projets...) **Fait**
- ▶ Poursuivre l'octroi de subventions aux associations **Fait**
- ▶ Faire une gratuité par an de l'utilisation de la salle socio-culturelle aux associations **Fait**
- ▶ Valoriser la bibliothèque municipale (bourses aux livres, séances de lecture, expositions, accessibilité, armoires à livres...) **Fait**
- ▶ Organiser une fête du Printemps ; Pérenniser le Forum des Associations **Fait**
- ▶ Créer une journée patrimoine communal «Histoire du Village» (parcours découverte, citations et expressions en patois) **Fait**
- ▶ Étudier la faisabilité de réhabiliter le tènement Reynier en «Maison des Associations» **Non réalisé**
- ▶ Envisager l'ouverture d'un café associatif (tenu par les associations communales) le jour du marché **Fait**



◆ 20 000 € de Subventions directes octroyées aux Associations Communales

◆ + 80 000 € de Subventions indirectes : Mises à disposition de bâtiments communaux, de salles, d'aides logistiques et financières



Vie Associative
Forum des Associations
Programme culturel

La Vie Associative contribue au dynamisme et à la vitalité de la Commune. La culture favorise l'ouverture d'esprit et le développement. La Municipalité s'inscrit fortement sur ces 2 axes. Notre patrimoine contribue aussi à perpétuer l'histoire de notre Commune et sa mise en valeur est une vraie richesse.

Réalisés hors programme

Au programme cet automne 2023

L'agenda Culturel



- ◆ Elaboration de programmes culturels
- ◆ Organisation de la Fête de la Musique
- ◆ Création d'un parcours d'orientation : Mise en valeur de notre patrimoine
- ◆ Rénovation de la salle hors sac des Signaux / Coût de l'opération : 40 080 € / Subvention 45%

A venir



- ◆ Aménagement d'une nouvelle bibliothèque / Coût de l'opération : 74 000 € / Subvention 45%
- ◆ 90 ans du Ski Club de La Pierre Percée ; 50 ans du Foyer Pour Tous



*Continuons,
dans un nouvel élan !*

Discours du Maire



Mesdames et Messieurs,

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous voilà arrivés à mi-mandat + 1 an, un moment propice pour faire le point sur le chemin parcouru ensemble. Il est important de nous arrêter un instant pour évaluer les réalisations accomplies et les projets en cours, ainsi que pour discuter des nouvelles initiatives entreprises au-delà de nos engagements initiaux.

Depuis le début de notre mandat, nous avons promis de travailler sans relâche pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. **Je suis fière de vous annoncer que plusieurs de nos engagements majeurs ont déjà été tenus ou sont en cours de réalisation.**

La lecture des Focus vous a permis de prendre connaissance de notre travail dans les domaines de :

L'environnement, l'Aménagement, la Proximité, la Solidarité, la Jeunesse et le Sport, les Associations et la Culture

ainsi vous avez pu prendre à nouveau connaissance des engagements qui ont été réalisés et des actions supplémentaires achevées, et découvrir les perspectives pour lesquelles nous nous engageons jusqu'en 2026.

Sur 54 engagements du programme

- **36 ont été réalisés**
 - **1 a fait l'objet d'une étude**
 - **12 sont en cours de réalisation**
- Soit 91 % des engagements réalisés ou partiellement et + 23 actions réalisées hors programme**

Chères concitoyennes, chers concitoyens, **ces réalisations sont le fruit de notre engagement commun et de notre volonté de bâtir un avenir meilleur pour tous.** Il reste encore beaucoup à faire.

Je suis garante que mon engagement et celui du Conseil Municipal est essentiel pour garantir le bon fonctionnement de la Commune, améliorer la qualité de vie des habitants, et répondre efficacement aux défis présents et futurs.

Nous traversons actuellement une période de défis importants. Dans ce moment historique pour notre pays, il est plus que jamais essentiel de rester unis et solidaires, indépendamment de nos différentes sensibilités politiques. **La situation exige de chacun de nous une responsabilité et une recherche de solutions partagées.**

Il est primordial de se rappeler que notre force réside dans notre capacité à dialoguer, à nous écouter mutuellement et à travailler ensemble pour surmonter les obstacles. Restons concentrés sur les valeurs qui nous rassemblent : le respect, la solidarité et la justice.

Je vous encourage tous à participer activement à la vie civique, à vous informer de manière objective et à contribuer positivement aux discussions qui façonnent notre avenir. **Ensemble, nous pouvons construire un avenir meilleur, basé sur le dialogue et la compréhension mutuelle.**

Au nom du Conseil Municipal, Je vous remercie pour votre soutien continu et votre confiance. Continuons à avancer ensemble pour un avenir prospère et harmonieux.



Reprise des concessions abandonnées

PROCEDURE DE REPRIS DES CONCESSIONS A L'ETAT D'ABANDON : RECHERCHE DE DESCENDANTS OU DE SUCESSEURS

Considérant qu'il est indispensable de prendre toutes les mesures utiles et nécessaires pour préserver le bon ordre, la sécurité et la salubrité publique ainsi que la décence des cimetières,

Que conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment à ses articles L.2213-8, L.2223-17, L.2223-18, ainsi qu'à ses articles R.2223-12 et suivants, une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon est engagée dans les cimetières communaux.

Cette procédure concerne les concessions qui ont notoirement plus de 30 ans d'existence, dont la dernière inhumation date de plus de 10 ans, qu'il n'y a pas de mention « Mort pour la France » sur la sépulture et qui ont cessé d'être entretenues.

Madame la Maire informe que de nombreuses concessions dans les cimetières présentent un réel état d'abandon, ce qui créait un problème majeur : les monuments ainsi délaissés nuisent à l'aspect général des cimetières.

Pour remédier à cette situation, et permettre à la Commune de récupérer les emplacements délaissés, une procédure de reprise de ces concessions est prévue au Code général des collectivités territoriales (CGCT - article L2223-4, R2223-13 à R2223-21).

Il faut préciser que la Commune reste propriétaire des emplacements concédés, la concession n'étant qu'un droit d'usage du terrain communal. Les concessionnaires ont toutefois le devoir d'entretenir l'espace ainsi mis à leur disposition, mais ceci devient souvent de plus en plus difficile au fil du temps, quand les attributaires sont décédés ou n'ont plus d'ayant droit.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE, (Délibération du 10 juin 2024)

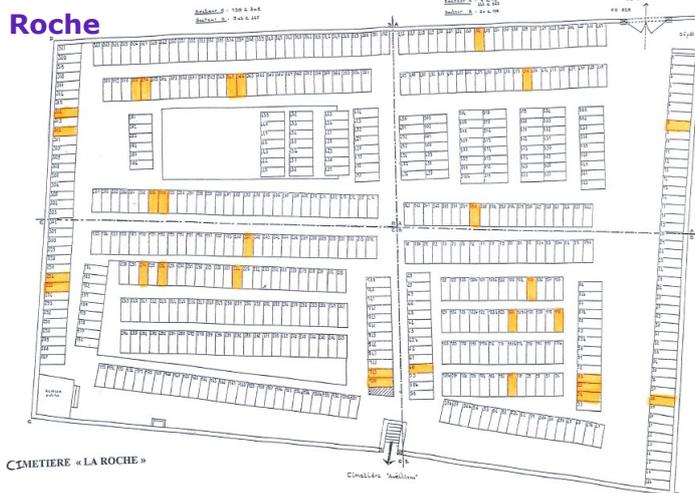
AUTORISENT Madame la Maire à engager le lancement de la procédure de reprise de concessions en état d'abandon dans les cimetières de la Commune de La Motte d'Aveillans ;

ADOPTENT le principe de la reprise, puis de la réattribution, des concessions abandonnées.

Afin de mettre en place cette procédure, la Mairie est à la recherche des descendants, des successeurs, ou de toutes informations qui pourraient permettre de les contacter.

Une liste détaillée des concessions concernées est affichée en Mairie

Si vous êtes en possession de ces informations, ou que vous êtes le descendant ou successeur d'une des concessions faisant partie de la procédure de reprise, veuillez prendre contact avec la Mairie.





Les Commissions

Le C.C.A.S.

Le C.C.A.S. a programmé l'année 2024 en relançant ses actions sociales traditionnelles :

- Vendredi 27 septembre : **Accueil des nouveaux arrivants**

- Dimanche 27 octobre : **Repas de l'Age d'Or**

- Mercredi 27 novembre : **Accueil des Jeunes Pousses**

Les permanences du C.C.A.S. se tiennent les 1^{ers} et 3^{èmes} Mercredis de chaque mois, en Mairie, sur rendez-vous, de 10h à 12h.

Pour contacter le C.C.A.S., vous pouvez joindre l'accueil de la Mairie ou envoyer un mail à l'adresse suivante :

ccaslamottedaveillans@gmail.com

Soutenir les activités enfance et jeunesse sur l'ensemble du territoire



La coordination enfance-jeunesse édite chaque année le **Guide des Activités Jeunesse & Petite-Enfance** en direction des familles. Ce guide publié à 3 000 exemplaires est distribué dans toutes les écoles et collèges de la CCM.

Il recense une centaine d'activités sportives, culturelles de loisirs accessibles sur le Territoire.

L'Université Inter-âges du Dauphiné propose une palette de cours qui répondent aux objectifs de ses fondateurs « favoriser par tous les moyens, l'épanouissement intellectuel et culturel de toutes catégories de personnes, sans conditions d'âge, ni de diplômes »

L'IUAD propose de nombreux cours et activités, que ce soit dans le domaine :

- des Sciences (Géologie, Botanique, Ornithologie, Astronomie, Biologie, Géographie)

- des Langues (Anglais, Italien, Espagnol)

- de l'Histoire , de la Philosophie, de la Généalogie

- de la Littérature (Littérature, Atelier d'écriture, Discussion autour d'un livre, Lecture à voix haute)

- de la Musique (Découverte de l'Opéra)

- et encore Couture, Arts plastiques, Scrabble, Dentelle au Fuseau ...

Les cours se déroulent à l'ancienne école de Nantizon à Susville et sont assurés par des professeurs/animateurs salariés ou bénévoles. L'adhésion à l'association vous permet d'assister gratuitement à 9 conférences chaque année, au Cinéma-Théâtre de La Mure.

Toutes informations disponibles sur notre site internet :

<https://uiadmatheysine.weebly.com>

Contact : Roger Billet 07.76.69.46.16

antennematheysine@uiad.fr

Monique Bellanger 06.77.68.54.18

Christine Delanoeye 06.01.77.47.18

Une épicerie à La Motte d'Aveillans !

Une épicerie projetée d'ouvrir ses portes dans les locaux de l'actuelle bibliothèque, à l'automne.

La participation de chacun permettrait de compléter le budget nécessaire à la constitution du 1er stock de marchandises.

L'Association Assistah, qui depuis 10 ans gère une épicerie sociale à Vizille, évolue ! Elle va signer une convention avec la Mairie de La Motte d'Aveillans afin de s'installer dans le local de l'actuelle bibliothèque, pour offrir à tous les Mottois un nouvel accès à l'alimentation et aux produits de consommation quotidienne. **Il s'agit d'une épicerie sociale et solidaire.** C'est-à-dire qu'elle s'engage à fournir à un certain nombre de familles bénéficiaires, des produits de première nécessité à 30% du prix du marché, mais aussi à toutes les autres personnes, un accès libre à l'épicerie, tout comme une épicerie quelconque, mais à des prix vraiment accessibles.

L'Association est pérenne depuis des années, l'épicerie sera tenue par des bénévoles, **mais pour constituer un stock de départ suffisant à l'ouverture du magasin, Nathalie et Katia doivent constituer un apport de 6 000 €,** qui pourrait être facilement atteint avec l'aide de toutes les personnes intéressées et concernées par le projet. Ensemble avec la Mairie, **l'Association fait donc appel à votre générosité aujourd'hui**, ou simplement à votre désir de participer à la renaissance d'une telle offre sur votre Commune. Etant une Association loi 1901, reconnue d'intérêt général, les dons sont bien sûr défiscalisables.

Pour plus de renseignements, ou pour faire un don, vous pouvez contacter Nathalie au **06.50.85.91.31**, ou envoyer un email à : le.caddie.rouge.38@gmail.com. Vous pouvez aussi vous adresser à la Mairie.



Bibliothèque Municipale



Le Prix du Lecteur

La soirée de remise des prix s'est déroulée à Valbonnais et a accueillie de nombreux lecteurs prêts à découvrir les gagnants des trois catégories : policier, littérature, terroir & feel good. Les gagnants désignés par les votes des adhérents des Bibliothèques de Valbonnais, Pays de Vaulx et la Motte d'Aveillans sont :

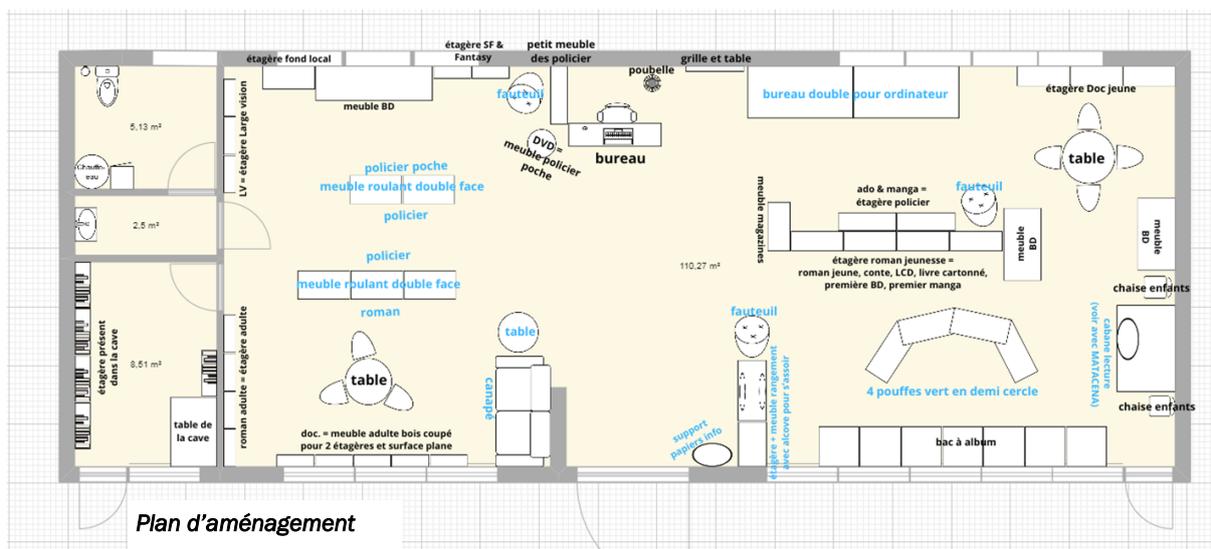
- **Okavango de Caryl Férey** pour la catégorie policier,
- **L'enragé de Sorj Chalandon** pour la catégorie littérature,
- **Chaleur humaine de Serge Joncour** pour la catégorie terroir & feel good.



Le prix sera reconduit l'année prochaine à l'avis des trois Bibliothèques, mais sous un format un peu différent. Pour en savoir plus, **rendez-vous en fin de l'année 2024 !**

Déménagement de la Bibliothèque prévue en Octobre

La Bibliothèque fait ses valises ! Du 12 au 31 août, la Bibliothèque ferme ses portes afin de préparer le déménagement dans ses nouveaux locaux. Dès septembre, la Bibliothèque sera organisée de manière à vous accueillir et vous apporter le même service malgré sa présentation restreinte.



Conception et Aménagement

La future Bibliothèque se situera derrière l'école, dans le bâtiment réhabilité à côté des jeux pour enfants. La conception de cette nouvelle bibliothèque répond aux besoins de la communauté tout en intégrant les évolutions technologiques et sociétales.

Espace accueillant et moderne

La Bibliothèque sera un lieu accueillant, avec des espaces lumineux, confortables et flexibles pour s'adapter à divers usages : lecture, travail, rencontres, et événements. L'aménagement prévoit des espaces pour toutes les tranches d'âge, des enfants aux seniors, avec des zones calmes pour la lecture et des zones plus dynamiques pour les ateliers et discussions.

Accès aux nouvelles technologies

L'intégration des nouvelles technologies est essentielle, avec des ordinateurs en libre-service, une connexion Wi-Fi de qualité, des espaces de travail équipés, et des ressources numériques (livres électroniques, bases de données en ligne, etc.).



Le Foyer Pour Tous

UN BEL ÉTÉ AU FOYER POUR TOUS

Cet été, le centre de loisirs a connu une **nouvelle saison exceptionnelle**, marquée par la présence enthousiaste de nombreux enfants, qui ont participé à une grande variété d'activités. Grâce à l'engagement de l'équipe d'animation, les jeunes ont pu profiter d'un **programme riche et diversifié** : sorties nature, ateliers créatifs, activités sportives, et jeux collectifs, permettant à chacun de s'épanouir et de découvrir de nouveaux talents.



Les sourires et l'énergie des enfants ont fait de cet été un moment inoubliable pour tous. Nous sommes ravis d'avoir pu offrir à nos jeunes

des vacances actives, ludiques et enrichissantes, et nous remercions les parents pour leur confiance renouvelée.



Pour les enfants de 3 à 12 ans, le Foyer Pour Tous a organisé un accueil de loisirs du 8 au 26 juillet et du 19 au 30 août. En collaboration avec la Maison Pour Tous de Susville, le Foyer Pour Tous a proposé des **veillées et des nuitées au camping de Mens** sur le mois de juillet.

DES J.O. INTER-CENTRE

Une rencontre de tous les centres de loisirs de la Matheysine : Foyer Pour Tous, Maison Pour Tous, Centre de loisirs de La Mure, Plein Temps Vacances de Laffrey, Centres de loisirs de la Motte St Martin et La Salle en Beaumont



170 enfants rassemblés en 12 équipes pour une compétition de jeux olympiques

Une belle dynamique impulsée par les Directions et animateurs pour une action mutualisée soutenue par la Communauté de Communes.

Félicitations aux enfants qui sont tous montés sur le podium pour **recevoir une médaille emblème Terre de Jeux 2024.**

Nos Accueils de Loisirs sont une vraie richesse pour notre Territoire. Ils sont propices à la vie en collectivité, à la découverte, à l'expérimentation ainsi qu'à la détente.

Ils permettent de contribuer à l'épanouissement et à l'enrichissement personnel de chaque enfant.



Pour les inscriptions pour les prochains accueils de loisirs, nous vous proposons de nous contacter au **06.83.03.09.55** ou de vous inscrire directement sur le [« portail famille » du logiciel d'inscription.](#)

LA SAISON 2024/2025 EST PRÊTE

Les membres du Foyer Pour Tous ont préparé la **future saison 2024/2025 ... avec le renouvellement d'activités actuelles mais aussi la proposition de nouvelles activités de loisirs (sportives, culturelles, de bien-être ...)** pour toutes les tranches d'âges (enfants, jeunes, adultes).

Comme l'année dernière, le guide d'activités du F.P.T. pour 2024/2025 est joint à ce DEPECHE MOTTE. Nous remercions la Municipalité pour la diffusion de ce guide aux habitants de la Motte d'Aveillans.

Nous restons à votre écoute et à votre disposition **par téléphone 04.76.30.67.55** ou/et **par mail foyerpourtous@free.fr** N'hésitez pas aussi à consulter notre site internet : fpt38770.fr

Toute l'équipe du Foyer Pour Tous vous souhaite de bonnes vacances estivales ensoleillées et vous donne déjà rendez-vous en 2025 pour fêter les 50 ans de l'Association

*Nous vous attendons nombreux pour vous présenter nos activités et prendre vos inscriptions lors des Forums des Associations le **samedi 7 septembre matin à La Motte d'Aveillans** et l'après-midi à La Mure.*

L'Agenda

Septembre

Samedi 7 septembre

Forum des Associations

Place de La Mairie
De 9h à 14h
et

Challenge de La Municipalité

La Boule Mottoise

Samedi 21 septembre

Germinal

Parvis de La Mine Image
19h

Vendredi 27 septembre

Accueil des Nouveaux Arrivants

Salle Socioculturelle dès 18h
C.C.A.S.

Octobre

Dimanche 27 octobre

Repas de l'Age d'Or

Salle Socioculturelle

Samedi 12 octobre

Loto

Maison du Tourisme
Salle Socioculturelle

Novembre

Samedi 9 novembre

Soirée dansante

Salle Socioculturelle
Maison du Tourisme



La Mine Image

Le Cinéma-Théâtre de La Mure, la Commune de La Motte d'Aveillans et le Musée de La Mine Image vous proposent de découvrir le spectacle :

GERMINAL

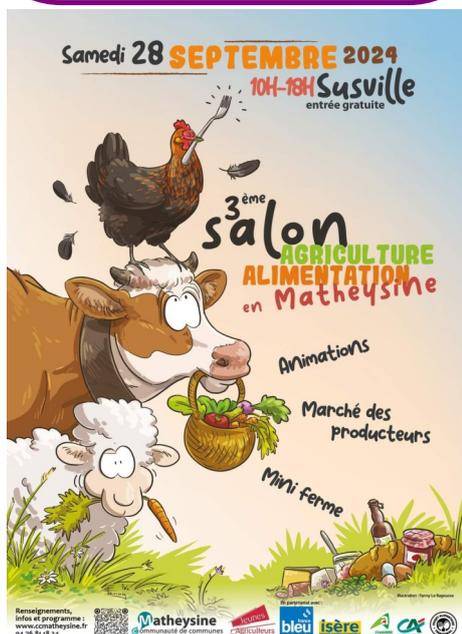
Une version sous forme de théâtre de rue, participatif et réjouissant pour les enfants... aussi !



Samedi 21 septembre à 19h en plein air au Musée de La Mine Image

Tout public à partir de 6 ans - participation libre - en cas de pluie : à la salle socioculturelle

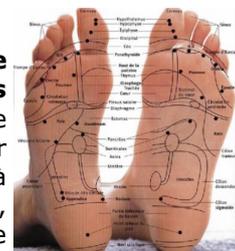
+ d'infos : extraits : lmct.fr



Un cabinet de réflexologie plantaire à la Motte !

Elsa Yanni, réflexologue certifiée, vous annonce l'ouverture de son cabinet au sein de votre village.

La réflexologie plantaire est une discipline ancestrale qui centre son attention sur les pieds de la personne. En appui sur une méthode rigoureuse, Elsa parvient à analyser et stimuler des zones réflexes sous les pieds de façon à pouvoir agir sur l'ensemble des parties du corps, pouvant ainsi apporter un véritable mieux être dans de nombreux maux du quotidien et à tous les âges de la vie.



Elsa saura vous accueillir dans son cabinet : **Espace La Mine** - 9 rue de l'hôpital - 38770 La Motte d'Aveillans - 1^{er} Étage / Prise de rendez vous par téléphone au **06.31.30.17.97**

